



Vingt-quatrième Assemblée citoyenne d'ICI St-Robert

Tenue le mardi 14 février 2017, à 19 h,

au Pavillon Alphonse Francoeur, 358, avenue Sirois à Rimouski.

Présences (11): Claire Dubé, Ginette Lévesque, Philippe Etchecopar, Arlène Cotton, James Caveen, Martine Canuel, Denis Côté, Nicole Plante, Antoine Létourneau-Berger, Isabelle Ruest, Raphaële Terrail.

Invité (1) : Martin Perron, caméraman

Ordre du jour proposé :

1. Accueil et présentation des nouveaux membres de l'assemblée ;
2. Choix de l'animateur de l'assemblée, du secrétaire et du gardien du temps ;
3. Thème de la soirée : 2046 Ta Ville demain ;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
5. Adoption du procès-verbal du 13 décembre 2016 ;
6. Suivis du procès-verbal ;
7. Rapport des comités :
 - 7.1 Comité jardin communautaire ;
 - 7.2 Comité Parc Lepage ;
 - 7.3 Comité aménagement durable ;
 - 7.4 Comité parc-école ;
 - 7.5 Comité Web-communications ;
 - 7.6 Comité réseautage ;
 - 7.7 Fondements (textes) ;
8. Sujets divers :

- 8.1 Fêtes du 75^e de St-Robert ;
- 8.2 Budget participatif ;
- 8.3 Invitation de Rimouski en transition
- 8.4 Invitation au 5 à 7 - Transport collectif
- 9. Date et thème de la prochaine assemblée
- 10. Levée de l'assemblée

1. Accueil et présentation des nouveaux membres de l'assemblée

La réunion débute à 19 h. Les personnes se nomment à tour de rôle.

2. Choix de l'animateur de l'assemblée, du secrétaire et du gardien du temps

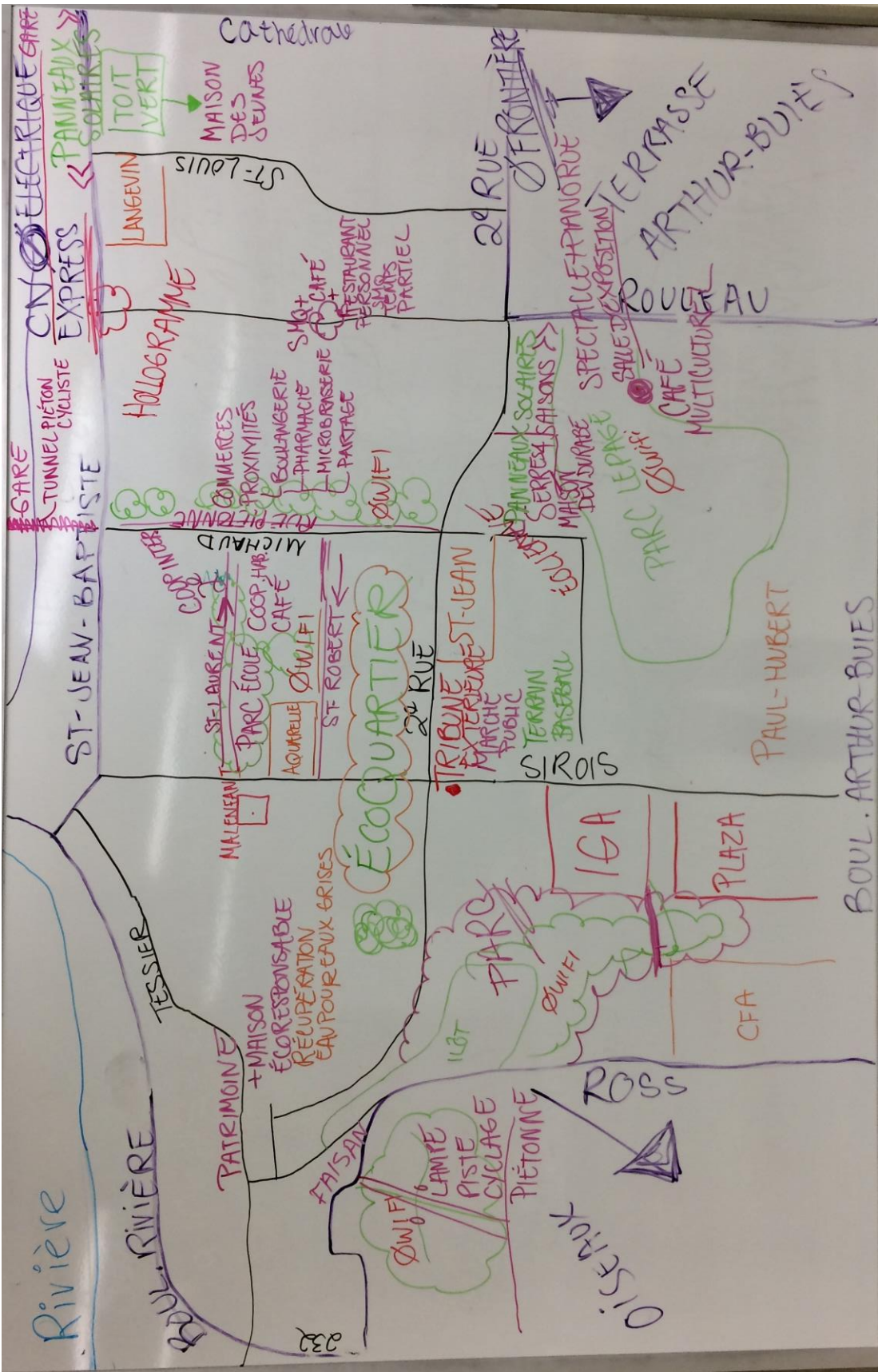
James anime la rencontre, Martine prend des notes et Ginette garde le temps.

3. Thème de la soirée : 2046 Ta Ville demain

Dans le cadre du projet communautaire du Musée régionale de Rimouski « [2046 Ta Ville demain](#) » Claire invite l'Assemblée à imaginer le quartier St-Robert. Isabelle dessine sur le tableau le quartier à partir des suggestions des participants et Martin Perron filme la séance. La création d'ICI St-Robert (vidéo, texte et dessin) sera présentée lors de l'exposition collective du Musée régionale de Rimouski au printemps 2017.

Tableau des idées - 2046 Ta ville demain

Environnement/ alimentation	Aménagement des rues et transports	Bâtiments/ commerces	Arts, culture, loisirs, et société
Arbres le long des rues	Rues à sens unique (sur St-Laurent)	Église convertie en coop d'habitations et le sous- sol en café «Café des inclusifs»	Communauté diversifiée
Maison développement durable avec serre légumes à l'année sur la rue Père Leneuf	Avenue Michaud piétonnière	Près des écoles faire des zones d'habitations intergénérationnelles	Stand de baseball
Parc de verdure près de la Plaza, piste cyclable et lampadaires	Tunnel piétonnier (traversant la voie ferrée à la hauteur de l'avenue Michaud)	Commerces de proximités	Tribune de prise de parole du citoyen
Parcs et espaces verts sans réseau wifi	Transport sécuritaire, autobus électriques	Commerces de partages (prêts de matériels)	Spectacles au parc Lepage
Moins de pelouse + de vivaces, incroyables comestibles, toits verts (sur l'école d'agriculture)	Axes de transport pour les personnes à mobilités réduites ou ayant des besoins particuliers	Micro brasserie	Piano de rue
Plantes grimpantes	Enlever les poteaux de téléphone et mettre de l'éclairage pour éliminer la pollution lumineuse	Marché public	Galerie d'art et salle d'exposition au Parc Lepage
Eco quartier	Train comme transport en commun	Santé mentale Québec SMQ-lieu de vie	Pouvoir local- budget quartier
Ruches d'abeilles au Parc Lepage		Ancien magasin Desjardins : emplois de réinsertion pour les gens de la SMQ	Participation citoyenne
Récupération des eaux		Rénovations écologiques et conservation du patrimoine bâti	Consultation citoyenne
		Panneaux solaires et éoliennes	Sentiment d'appartenance
			Lois et mesures incitatives pour la participation des citoyens
			Trocs versus taxes municipales



Dessin d'Isabelle Ruest

4. La lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est modifié quelques points sont ajoutés. Il est suggéré de laisser l'ordre du jour ouvert.

5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

Un appel de pages est fait. Quelques coquilles sont corrigées. Le procès-verbal est adopté avec les modifications apportées.

6. Suivis du procès-verbal

Les suivis sont faits dans les rapports de comités.

7. Rapport des comités

7.1 Comité jardin communautaire

Claire informe l'assemblée que Raphaël Arsenault, responsable du jardin l'année dernière, souhaite reprendre la coordination du jardin pour 2017. Il invite l'assemblée ainsi que les membres du jardin à participer au projet «[Incroyable comestible](#)». Raphaëlle informe l'assemblée que *Rimouski en transition* travaille présentement sur ce projet et qu'il serait possible de se joindre à eux.

James souhaite que les membres du jardin participent davantage aux assemblées citoyennes comme il est stipulé dans les règlements du jardin. Quelques personnes soulèvent que nous ne pouvons pas obliger les personnes à participer. Il est suggéré par Arlène que cette question soit à l'ordre du jour de la première rencontre des jardiniers.

Isabelle mentionne que les arbres qui étaient dans le jardin ont été donnés.

7.2 Comité Parc Lepage

Claire informe l'assemblée qu'il n'y a pas de nouveaux développements à ce sujet. Les demandes qui ont été faites lors de la consultation publique sur les espaces verts apparaissent dans le plan d'aménagement. À suivre...

7.3 Comité aménagement durable

Les membres du comité informent l'assemblée que le guide de l'arbre avance à grands pas et qu'ils sont rendus à la mise en page de celui-ci. Une vingtaine d'arbres ont été choisis. Le 1^{er} février dernier une rencontre a eu lieu avec le maire, il a été question de la politique de l'arbre. Les membres en ont profité pour faire une demande d'arbres pour le quartier.

7.4 Comité parc-école

Le comité parc-école a mandaté Claire Dubé et Julie Brûlé a rencontré l'ancien marguillier Paul Lévesque et que celui-ci semble en accord avec la mise en place d'un parc-école. Elle souligne que le président de la Commission scolaire des Phares et le maire la Ville devraient se rencontrer afin de faciliter l'aménagement en utilisant les ressources de la Ville.

James demande que ce sujet soit abordé lors d'une assemblée afin qu'ICI St-Robert soit impliqué. Il y aura une rencontre lorsqu'il y aura des avancements dans ce dossier.

7.5 Comité WEB-communications

James informe que le comité s'est rencontré 1 fois. Claire a informé le comité du thème de la rencontre d'aujourd'hui. Peu de personnes ont accepté l'invitation de distribuer des circulaires. Le comité se questionne sur la nécessité de tenir des rencontres tous les mois. Il est mentionné l'importance de garder le vin d'honneur en janvier. Isabelle mentionne qu'il est impossible de faire des partages d'articles sur Facebook. Martine mentionne qu'il est possible d'envoyer un message en privé et elle mettra l'article ou le lien suggéré

7.6 Comité Réseautage

Ginette mentionne qu'il n'y a aucuns nouveaux développements.

7.7 Fondements (textes)

Arlène fait la lecture des règles de fonctionnement sur le quorum qu'elle a préparées. Le document sera mis à la disposition de tous sur le site WEB et sera adopté à la prochaine réunion.

«Règlement généraux

Le déroulement des réunions

Le quorum

Une assemblée citoyenne de quartier n'a pas d'obligation légale comme peut en avoir un organisme à but non lucratif (OBNL) nous ne sommes pas régie par la loi sur les compagnies du Québec. Cependant, ça ne veut pas dire que l'assemblée se donne le droit de prendre des décisions qui pourraient influencer la vie du quartier à partir de l'avis et du consentement de quelques personnes. Même si l'assemblée a un pouvoir limité il est de bon conseil de s'entendre sur quelques règles qui peuvent nous faciliter le vivre-ensemble.

Dès le début de l'assemblée, le président-e doit s'assurer du quorum pour pouvoir procéder à l'assemblée telle que proposée dans l'ordre du jour. Le quorum doit être maintenu tout au long de l'assemblée. On peut s'accorder un temps d'attente au cas où on croit qu'il y aura des retardataires.

Pour prendre une décision pouvant avoir un impact relatif sur la vie du quartier nous devons avoir un minimum de 7 résidents ou résidentes présentes à l'assemblée pour discuter du sujet. Si la discussion porte sur un projet piloté par un comité, 2 membres des 7 personnes présentes devraient provenir de ce comité. En deçà de ce nombre on évite de prendre des décisions et on reporte le point à une prochaine assemblée. Nous pouvons tout de même poursuivre les discussions sur tous autres points de domaine informatif ou transformer l'assemblée en un atelier de travail.

Si à cette rencontre nous avons des invité-es nous pouvons décider ensemble s'il est pertinent ou pas de remettre la présentation. En tout temps, nous gardons en mémoire que la recherche d'un consensus est notre façon privilégiée d'arriver à une décision.

Le quorum est un terme juridique désignant le nombre minimum de membres d'un corps délibératif nécessaire pour que la décision qui est débattue puisse être validée. Le quorum varie selon les types d'organes délibératifs.19 nov. 2013»

Quorum (définition) - Droit-Finances

droit-finances.commentcamarche.net/faq/23957-quorum-definition

8. Sujets divers

8.1 Fêtes du 75e de St-Robert

Le comité des Fêtes se rencontre à toutes les 2 semaines. Ginette donne quelques informations sur les activités à venir. Cabane à sucre, le dimanche 9 avril, de 13 h 30 à 16 h 30, au coût de 5 \$, au Parc Beauséjour. Présentations de photos anciennes du quartier dans les résidences pour personnes âgées. Activité scolaire à l'école de l'Aquarelle (des petits reporters enquêtent sur l'histoire de St-Robert). Recueil de documents et photos anciennes. 2 nouvelles conférences à venir. Les anciens témoignent (entrevues avec des personnes qui ont vécu ou ont des souvenirs du quartier).

8.2 Budget participatif

En 2017, la Ville de Rimouski mettra à la disposition des citoyennes et citoyens un «Budget participatif» de 200 000 \$ pour des projets présentés par la communauté. Arlène demande à Claire si elle a eu des nouvelles des modalités. Claire souligne que rien n'est sorti pour le moment.

8.3 Invitation de Rimouski en transition

Claire fait la lecture de l'invitation d'Annie Cayouette de Rimouski en transition.

«Dans le cadre de la *Semaine rimouskoise de l'environnement*, le groupe initiateur du mouvement Rimouski en transition invite toute personne intéressée au mouvement de la transition à participer à l'activité de World Café : Organisons la transition dans notre région!

Samedi 18 février de 15h À 17h30, C-410 à l'UQAR»

8.4 Invitation au 5 à 7 Transport collectif

Claire informe l'assemblée de l'invitation de Guylaine Bélanger à participer à un 5 à 7 en lien avec les transports collectifs de Rimouski. Les détails parviendront plus tard.

9. Date et thème de la prochaine assemblée

La date de la prochaine assemblée est fixée pour le 14 mars prochain à 19 h au Pavillon Alphonse Francoeur à St-Robert.

Des suggestions sont apportées pour la prochaine rencontre:

- présentation du mémoire famille-aînés ;
- parc-école.

10. Clôture de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 55.

Prise de notes lors de cette assemblée : Martine Canuel